
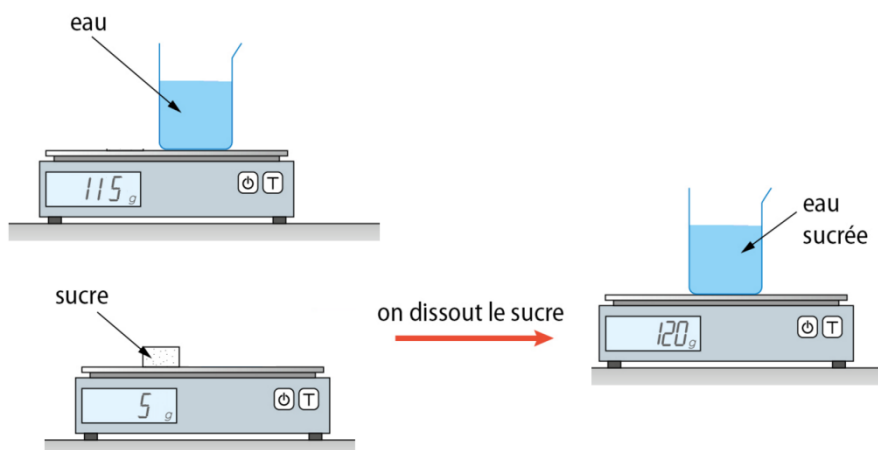


Cours 5 : LA DISSOLUTION

I) DISSOLUTION DANS L'EAU

	
<p>Un corps pur ou composé est <u>soluble</u> dans l'eau lorsque le mélange obtenu est <u>homogène</u>.</p>	<p>Un corps pur ou composé est <u>insoluble</u> dans l'eau lorsque le mélange obtenu est <u>hétérogène</u>.</p>
<p>Le <u>soluté</u> est le corps pur ou composé qui est dissous. Un soluté peut être solide ou gazeux.</p> <p>L'eau est le <u>solvant</u>.</p> <p>Le mélange homogène obtenu est une <u>solution</u>.</p>	<p><u>Information</u> : Un corps pur se compose d'une seule espèce chimique (exemple : le sucre)</p> <p>Un corps composé est constitué de plusieurs espèces chimiques (exemple : le sable)</p>

II) CONSERVATION DE LA MASSE LORS D'UNE DISSOLUTION





La masse de la solution est la somme des masses du soluté et du solvant.

III) LIMITE DE DISSOLUTION

Il existe une limite à la masse de soluté qu'on peut dissoudre dans un volume d'eau.

La masse maximale de soluté qui peut être dissous dans un litre de solution est appelée la solubilité.

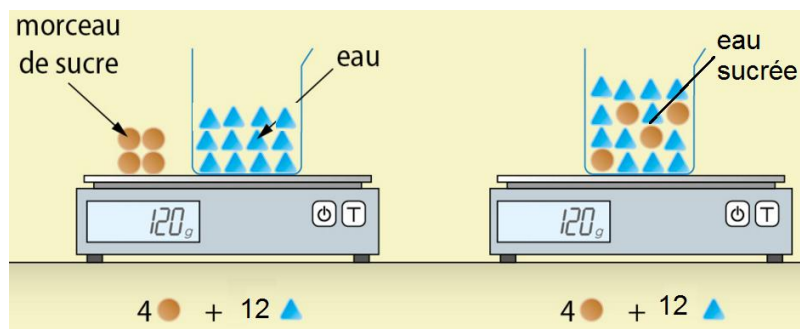
Exemple : la solubilité du sel dans l'eau est d'environ 360 g par litre à 20°C.

 <p>ajout de soluté</p> <p>solution (eau salée)</p> <p>agitation</p> <p>Mélange homogène</p>	 <p>solution saturée</p> <p>soluté non dissous</p> <p>agitation</p> <p>Mélange hétérogène</p>
<p>Tant que la solubilité n'est pas atteinte, le soluté ajouté dans l'eau se dissout.</p>	<p>Lorsque la solubilité est dépassée, le soluté ne se dissout plus et reste visible. On dit que la solution est <u>saturée</u>.</p>

IV) INTERPRETATION MICROSCOPIQUE.

Lors d'une dissolution, un soluté solide ne passe pas de l'état solide à l'état liquide : il ne fond pas.

Lors d'une dissolution, un soluté gazeux ne passe pas de l'état gazeux à l'état liquide.



Lors d'une dissolution, les particules du soluté se **séparent** et se **dispersent** autour des particules de l'eau.

Le nombre de particules de soluté et d'eau ne change pas au cours de la dissolution, c'est pourquoi la masse de la solution est la somme des masses du soluté et du solvant (paragraphe II)